



La Fédération internationale
des travailleuses domestiques

Unissons-nous pour mettre fin à la vio- lence et au harcèlement à l'encontre des travailleuses domestiques !

JOURNÉE
INTERNATIONALE
POUR
L'ÉLIMINATION DE
LA VIOLENCE À
L'ÉGARD DES
FEMMES 2023

25/11/2023

PG 1 OF 4

DÉCLARATION DE LA FITD À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES 2023

#Pasdexcuse

75,6 millions de travailleuses domestiques dans le monde fournissent des services essentiels à la survie des ménages et des familles. Pourtant, nombre d'entre elles continuent de travailler dans des conditions vulnérables, sont touchées de manière disproportionnée par la violence et le harcèlement sur le lieu de travail et font l'objet de discriminations fondées sur le sexe, la caste ou la classe, l'appartenance ethnique, la couleur de peau, la nationalité et le statut migratoire. Malgré ces difficultés, la demande de travail domestique et de soins est toujours plus grande dans le monde entier en raison de l'augmentation du nombre de femmes travaillant en dehors du foyer, du vieillissement des populations, du besoin croissant de soins de longue durée et de l'absence de réseaux de soutien familial.

Des politiques transformatrices sont nécessaires DE SUITE

Une travailleuse sur douze dans le monde est une travailleuse domestique. Malgré leur rôle essentiel dans les économies et les sociétés, 8 sur 10 travaillent dans des conditions informelles, sans accès à la sécurité sociale et à d'autres droits fondamentaux du travail. L'informalité entraîne des conditions de travail précaires, telles que des salaires extrêmement bas, des horaires de travail irréguliers, un repos insuffisant et l'absence de mesures de santé et de sécurité au travail, entre autres violations des droits qui compromettent le travail décent.

La convention 189 de l'OIT sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques a été ratifiée par 36 pays. Cependant, cette convention n'est pas suffisante, comme c'est le cas des autres normes internationales. Aujourd'hui, et tout au long de l'histoire, les travailleuses domestiques sont parmi les plus vulnérables à la violence et au harcèlement. Pour que le travail décent devienne une réalité pour les travailleuses domestiques, il faut davantage de ratifications et une mise en œuvre efficace.

La convention 190 de l'OIT (C190) reconnaît l'importance et l'ampleur de la violence qui touche tous.tes les travailleuses. Pourtant, les réglementations destinées à protéger les travailleuses excluent souvent les domiciles privés des lieux de travail. Par conséquent, les travailleuses domestiques sont souvent victimes de diverses formes de violence sexiste au domicile de leur employeur en raison de l'inégalité de pouvoir qui caractérise leur relation de travail, y compris la violence physique, sexuelle, verbale, psychologique et économique.

 Genève, Suisse

 info@idwfed.org



La Fédération internationale
des travailleuses domestiques

Unissons-nous pour mettre fin à la violence et au harcèlement à l'encontre des travailleuses domestiques !

JOURNÉE
INTERNATIONALE
POUR
L'ÉLIMINATION DE
LA VIOLENCE À
L'ÉGARD DES
FEMMES 2023

25/11/2023

PG 2 OF 4

L'aspect privé du lieu de travail est un obstacle à l'éradication de la violence à l'encontre des travailleuses domestiques, qui accomplissent leurs tâches dans l'isolement et derrière des portes closes. Cet isolement empêche les travailleuses de créer des réseaux de soutien et de s'organiser, ce qui est essentiel pour les sensibiliser, les contenir et les responsabiliser. Dans le cas des travailleuses migrantes, les limitations à l'exercice de la liberté d'association les rendent encore plus vulnérables. Les organisations de travailleuses domestiques ne se contentent pas d'aider, d'accompagner et de conseiller les victimes de violence, elles mènent également des actions de plaidoyer, promeuvent le dialogue social et jouent un rôle essentiel dans les négociations collectives, améliorant ainsi les conditions de travail de l'ensemble du secteur.

Le manque historique de reconnaissance et de valorisation du travail domestique s'est transformé en un modèle culturel qui naturalise la subordination et l'inégalité de pouvoir des travailleuses domestiques vis-à-vis de leurs employeurs. Pour beaucoup, le travail domestique n'est pas considéré comme un travail, mais comme un service que les femmes racialisées des sociétés blanches hégémoniques sont obligées d'accomplir par mandat naturel, sans aucun droit ni compensation.

Nous ne garderons plus le silence

La vulnérabilité des travailleuses domestiques et leur dépendance vis-à-vis de leurs employeurs les conduisent, dans la plupart des cas, à ne pas signaler les abus pour diverses raisons : parfois, elles ne se reconnaissent pas comme victimes ; parfois, elles craignent de perdre leur emploi, d'être accusées à tort ou d'être expulsées (dans le cas des travailleuses migrantes). Les travailleuses migrantes et celles qui logent chez l'employeur sont les plus dépendantes de ce dernier et donc les moins protégées et les plus touchées par la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.

Pour un secteur qui rencontre tant d'obstacles dans l'accès à la justice, la dénonciation de la violence est très difficile et décourageante. Les procédures sont lourdes, coûteuses et généralement n'aboutissent à rien. La plupart des agents de la justice ne sont pas sensibilisés aux problèmes spécifiques des travailleuses domestiques : le racisme et les préjugés, ainsi que la corruption, persistent dans les systèmes judiciaires du monde entier. L'existence de mécanismes de plainte accessibles et gratuits, spécialement conçus pour le secteur, permettrait d'enquêter sur les affaires de manière appropriée, de poursuivre les responsables et d'offrir une réparation équitable aux victimes. Cependant, très peu de travailleuses sont en mesure d'y accéder.

 Genève, Suisse

 info@idwfed.org



La Fédération internationale
des travailleuses domestiques

Unissons-nous pour mettre fin à la violence et au harcèlement à l'encontre des travailleuses domestiques !

JOURNÉE
INTERNATIONALE
POUR
L'ÉLIMINATION DE
LA VIOLENCE À
L'ÉGARD DES
FEMMES 2023

25/11/2023

PG 3 OF 4

Comme si ce réseau de défis n'était pas déjà assez visible, la crise du Covid-19 est venue l'exacerber et l'exposer comme jamais auparavant. Pendant la pandémie, les travailleuses domestiques ont été les principales victimes de la violence et des abus sur le lieu de travail.

La Fédération internationale des travailleurs domestiques (FITD) appelle les gouvernements et la société civile à prendre des mesures énergiques pour garantir le respect et la reconnaissance des droits des travailleuses domestiques, y compris leurs droits humains, leurs droits du travail et leurs droits en tant que femmes. La FITD travaille dur pour que les gouvernements du monde entier adoptent des cadres réglementaires et des politiques publiques visant à protéger les travailleuses domestiques et à ratifier les conventions 189 et 190 de l'OIT, tout en aidant les travailleuses domestiques du monde entier à s'organiser et à lutter contre la nature systémique de la violence fondée sur le genre et ses liens avec les lois et politiques discriminatoires existantes.

La FITD appelle les décideurs à :

- Ratifier et mettre effectivement en œuvre les conventions 189 et 190 de l'OIT.
- Adopter des lois et des politiques publiques conformes aux deux conventions, élaborées dans une perspective de genre et tenant compte des spécificités du travail domestique et des vulnérabilités des travailleuses domestiques.
- Mettre en place des mécanismes efficaces de contrôle du travail domestique, y compris l'inspection des domiciles privés, en les reconnaissant comme des lieux de travail.
- Investir dans des politiques qui encouragent la formalisation du travail domestique.
- Garantir le droit des travailleuses migrantes à une protection juridique, indépendamment de leur statut migratoire et de leurs conditions de travail.
- Garantir l'accès à la protection sociale pour toutes les travailleuses domestiques sans exception (y compris les travailleuses domestiques migrantes) en tant qu'élément essentiel de la justice sociale.
- Investir dans des campagnes de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des travailleuses domestiques, élaborées avec la contribution des organisations du secteur. Réaliser un mappage régulier et produire des statistiques sur cette question et sur la situation du secteur en général.
- Faciliter l'accès à la justice pour les travailleuses domestiques grâce à



La Fédération internationale
des travailleuses domestiques

Unissons-nous pour mettre fin à la violence et au harcèlement à l'encontre des travailleuses domestiques !

JOURNÉE
INTERNATIONALE
POUR
L'ÉLIMINATION DE
LA VIOLENCE À
L'ÉGARD DES
FEMMES 2023

25/11/2023

PG 4 OF 4

des mécanismes rapides et efficaces permettant d'enquêter correctement sur les cas de violence, de condamner équitablement les responsables et d'accorder une réparation adéquate aux victimes.

- Garantir le droit d'organisation et la liberté d'association pour tous les travailleuses domestiques, y compris les travailleuses migrantes.
- Promouvoir le dialogue social et la négociation collective, en garantissant la représentativité et la participation des travailleuses domestiques à tous les processus décisionnels liés au secteur.
- Soutenir les organisations de travailleuses domestiques dans leurs activités de formation et de sensibilisation à la violence et au harcèlement dans le monde du travail, ainsi que dans la fourniture de conseils juridiques, d'une assistance psychologique et d'une aide financière aux victimes de la violence.
- Investir dans des systèmes de soins complets qui placent les travailleuses domestiques au centre, en les reconnaissant comme des prestataires de soins essentiels ayant droit à un travail décent et, en même temps, comme des bénéficiaires de soins.

Les travailleuses domestiques sont des travailleuses, avec les mêmes droits du travail que les autres. Toute forme de discrimination, d'abus, de harcèlement et de violence à leur encontre constitue une violation des droits humains.

#Il n'y a pas d'excuse pour refuser aux travailleuses domestiques le droit à un environnement de travail sûr, juste, égalitaire et digne.

Il n'y a pas d'excuse à la violence contre les travailleuses domestiques !

**#Prendresoindeceuxquiprennentsoindevous #RatifiezC189
#RatifiezC190 #Pasdexcuse**

 Genève, Suisse

 info@idwfed.org